

Forum politique à haut niveau sur les migrations

OCDE, 29-30 juin 2009

Discours

de

**M. Piet Hein DONNER,
Ministre des Affaires sociales et de l'Emploi des Pays-Bas,
Vice-président du Forum**

Mesdames et Messieurs,

Je ne sais pas ce qui vous vient à l'esprit lorsque l'on parle d'intégration des immigrés et de leurs enfants, mais, moi, je pense immédiatement à Ahmed.

Ahmed est né dans un village du rif marocain sans électricité ni eau courante. Son père est arrivé aux Pays-Bas comme travailleur migrant. Quelques années plus tard, Ahmed et sa mère l'ont rejoint. Ahmed était bon élève, mais par méconnaissance du système scolaire néerlandais, son père l'a dirigé vers l'enseignement professionnel ; comme nombre d'enfants d'immigrés marocains. Son diplôme d'électrotechnique en poche, Ahmed n'a pas cherché de travail, mais il a poursuivi ses études jusqu'à devenir ingénieur. Il a ensuite fait rapidement carrière, jusqu'à sa nomination, il y a un peu plus de deux ans au poste de secrétaire d'État aux Affaires sociales et à l'Emploi. Aujourd'hui, il est maire de Rotterdam. Telle est l'histoire d'Ahmed Aboutaleb, fils d'immigrés marocains, immigrant lui-même à l'âge de douze ans, qui est aujourd'hui à la tête de la plus grande ville portuaire d'Europe.

C'est donc possible.

Une autre exemple est la secrétaire d'Etat à l'immigration, Madame Albayrak, qui aurait pu être ici et qui est fille d'immigrants turcs.

Bien sûr, je connais les statistiques. Je sais très bien que le décrochage scolaire sévit davantage parmi les enfants de migrants. Je sais qu'ils sont plus souvent touchés par le chômage. Mais en braquant nos regards uniquement sur ce qui ne va pas, nous risquons de passer à côté de ce qui fonctionne bien et c'est la majorité des cas.

Dans différents domaines, les migrants et leurs enfants éprouvent de plus grandes difficultés que les autochtones. Il faut cependant nous garder de généraliser. Les migrants ne constituent pas un groupe homogène, pas plus qu'ils n'ont un profil unique. Les différences sont importantes d'un pays à l'autre, d'une génération à l'autre, de même qu'entre les filles et les garçons. Les filles, par exemple, rattrapent plus vite leur retard scolaire que les garçons. Et leur taux d'accès à l'enseignement supérieur est aujourd'hui comparable à celui des jeunes Néerlandaises de souche. Chez les garçons en revanche, en particulier chez les jeunes Marocains et Turcs, l'écart reste considérable. Le décrochage scolaire reste disproportionné parmi ces jeunes.

Le retard scolaire reste une réalité chez les enfants de migrants, même s'il se comble lentement mais sûrement. Pour accélérer ce mouvement, le gouvernement néerlandais concentre son action sur la prévention du décrochage scolaire et sur le soutien des élèves en difficulté.

Il est évident que le manque de formation et de maîtrise insuffisante de la langue constitue un handicap sur le marché du travail. Cela vaut pour tout le monde, donc aussi pour les migrants et leurs enfants. C'est l'une des causes majeures de leur situation défavorable sur le marché de l'emploi. Cette situation se lit dans les chiffres du chômage, plus élevés parmi les immigrés non occidentaux que dans le reste de la population. Même en période de croissance. C'est seulement au cours des deux dernières années que cet écart a diminué lors de l'ultime phase de croissance. Et lorsque la situation a changé ils ont été les premiers à être licenciés.

Cette situation existe au Pays Bas, bien que nous avons été un des premiers pays à prendre des mesures d'intégration et des programmes d'éducation spécifiques c'est peut être précisément a cause de ces politiques que le problème a persisté, puisque nous avons constaté que le problème ne commence pas principalement à l'école, mais à la maison. Comme ma collègue allemande a expliqué.

L'approche multiculturelle, qui favorise l'éducation dans la langue et la culture maternelle, à renforcé une situation dans laquelle les femmes, les mères des enfants scolarisés, ne peuvent pas aider et stimuler leurs enfants dans leurs parcours scolaires. Cette situation concerne aussi la deuxième et troisième génération, étant donnée la tradition des mariages arrangés, l'époux ou l'épouse provenant de la région de provenance du conjoint ou de la conjointe.

La constatation qu'un bon nombre d'immigrés et d'enfants d'immigrés ne parlent pas convenablement le néerlandais, même après plusieurs dizaines d'années aux Pays Bas, nous a préoccupés et a attiré notre attention sur les conséquences d'une pratique basée sur le volontariat. Depuis lors les Pays Bas ont commencé d'introduire des éléments plus contraignants dans les différentes mesures.

Un cours de citoyenneté a été introduit. Il est obligatoire pour les nouveaux venus aux Pays Bas et pour ceux qui réclament l'assistance sociale. Les fonds d'intégration au travail et d'intégration linguistique et culturelle ont été fusionnés, afin que les autorités puissent obliger un immigrant qui cherche du travail à apprendre le néerlandais en combinaison avec une offre de travail. De même nous avons concentré notre attention sur les jeunes qui quittent ou risquent de quitter prématurément l'école et doivent être soutenus dans la recherche d'un cycle d'apprentissage ou d'un emploi. Aux Pays-Bas, les jeunes de moins de 27 ans ne touchent plus automatiquement une allocation chômage. Ils ont trois possibilités : suivre une formation, travailler ou combiner les deux. Ce régime s'applique à tous les jeunes, que leurs parents soient nés à Amsterdam, à Ankara ou à Agadir. Nous faisons une exception uniquement pour les jeunes qui ne peuvent travailler en raison d'un handicap majeur.

Pour revenir a la question qui nous a été posée « Quelles sont les politiques et programmes d'intégration qui fonctionnent le mieux », l'expérience néerlandaise montre qu'un pratique qui se limite a offrir des avantages et des programmes de rattrapage ne sera probablement pas effective. Les mesures doivent être plus contraignantes, qu'elles soient directes ou indirectes. Ainsi l'expérience néerlandaise montre que l'attitude consistant à négliger les symptômes de comportements déviants dans des groupes d'enfants d'immigrés et de les banaliser, renforce ces comportements et font que les jeunes concernés ainsi que les nationaux qui se trouvent scandalisés ou sont victimes de vandalisme et de criminalité, que c'est normal.

Et ce sont justement ces images qui enveniment les relations et font que les employeurs sont sur leurs gardes lorsqu'un jeune issu de l'immigration cherche du travail.

Il ne s'agit pas de discrimination avérée, mais d'un effet combiné de rumeurs, images et expériences de vandalisme et de méfaits qui n'incitent pas les employeurs à donner du travail a ces jeunes.

Je vous remercie de votre attention.